

COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 29 juin 2023

2022 : une année de transition et une reprise réussie

Le jeudi 29 juin se tenait l'Assemblée générale du Groupe CGN SA au Casino Barrière de Montreux. Le Président du Conseil d'administration Benoît Gaillard et le Directeur général de la CGN Pierre Imhof ont fait le bilan de l'année 2022, marquée notamment par l'achèvement des travaux du « Rhône », la sortie du bassin de radoub du premier NAVIEXPRESS et le début de l'assemblage de la deuxième unité, la mise en exploitation du nouvel horaire et une fréquentation record tant dans le transport public que sur les courses touristiques. « Il ne s'agit pas que d'un retour à la normale d'avant la pandémie : la CGN a mieux pénétré les marchés locaux et européens, et fidélisé davantage de passagers. Elle peut se tourner sereinement vers l'avenir » indique Benoît Gaillard.

Remise en service du « Rhône »

Après près de 3 ans de travaux, le 15 février 2022, le bateau « Rhône » (1927) a officiellement été remis en service. Le Conseiller fédéral Alain Berset ainsi que les autorités politiques vaudoises, genevoises et valaisannes étaient réunis à Lausanne-Ouchy pour saluer le retour de ce fleuron de la flotte CGN, rénové grâce aux financements des Cantons et de la Confédération, ainsi qu'à des soutiens privés par l'entremise de l'ABVL (Association des amis des bateaux à vapeur du Léman).

Restauré dans le respect de son identité historique sous la supervision du Conservateur cantonal des monuments et sites et grâce à la collaboration du Musée du Léman et de l'Association Patrimoine du Léman (APL), le « Rhône » a également bénéficié d'améliorations techniques significatives, permettant par exemple une réduction importante des vibrations.

Avancement du projet NAVIEXPRESS

L'année 2022 a été marquée par la sortie du NAVIEXPRESS 1 du bassin de radoub et par le début de la construction au chantier naval du NAVIEXPRESS 2. La mise en service à l'horaire de la première unité est prévue pour fin 2024. « Ces nouveaux bateaux offriront une amélioration qualitative et quantitative dans le transport public lacustre et permettront de répondre à une demande en augmentation constante » a précisé Pierre Imhof, directeur général de la CGN.

Un nouvel horaire 2022 et une fréquentation record

Avec 7 bateaux Belle Époque sur le lac en service en été, un nouvel horaire a été pensé en termes de « produits touristiques » et non plus de « trajets ». Toute la construction de l'horaire a en effet été réalisée en partant des demandes des passagers, partenaires et tours opérateurs qui ont été interrogés. La nécessité de boucles durant entre 1 et 3 heures a été l'un des principaux constats. Ainsi dans le Haut Lac trois produits réguliers sont offerts de 3 heures et 2 heures plusieurs fois par jour, et à Genève, à côté des Geneva Tours d'une heure, de nouvelles croisières de 2 heures ont été



créées l'après-midi et en début de soirée, pour profiter d'afterworks au coucher du soleil.

L'autre point d'attention a été la régularité, que ce soit en termes de cadencement, en offrant des départs toujours à la même minute sur un grand nombre de courses, que de dessertes des débarcadères, notamment sur les deux rives genevoises. Enfin, l'horaire a été pensé pour être mieux connecté, avec le MOB à Montreux, autre haut-lieu touristique, ainsi qu'avec les CFF sur l'ensemble des débarcadères principaux.

Toutefois, l'offre estivale n'a malheureusement pas pu être entièrement produite telle que prévue, en raison d'indisponibilités de bateaux ainsi que de personnel navigant. Dès le courant de l'été, de premières mesures correctrices ont été prises et ont déjà produit des effets à l'automne.

En effet, la fréquentation a été exceptionnelle tout au long de l'année 2022 et plus particulièrement pendant la saison estivale en enregistrant une augmentation globale de +3% par rapport à 2019. Ce résultat n'aurait pas été faisable sans l'engagement sans faille des employés CGN, tant durant les mois de restrictions importantes de l'activité que lors des phases de reprise.

Chiffres-clés 2022

- › **2'570'829** passagers transportés
- › **513'976** km parcourus
- › **64%** de taux de couverture des charges
- › **236** employés
- › **KCHF 16'447** d'indemnités des cantons de Vaud, Genève, Valais, Confédération et France
- › **2'330** cartes Horizon vendues

Pour plus d'informations

- › [Rapport annuel Groupe CGN SA](#)
- › [Détails des comptes de l'exercice 2022 du Groupe CGN SA](#)



A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la réduction des émissions et de la préservation du patrimoine.

Trois missions définissent son action :

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Epoque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Epoque SA. Ses actionnaires (environ 10'000) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 57,3% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais ainsi que les collectivités françaises (Thonon Agglomération et CCPEVA) équilibrent par ailleurs les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.
